

Table des matières

INTRODUCTION	7
--------------------	---

Première partie

LES INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES NATIONALES

Titre I

L'ORDRE JUDICIAIRE	20
--------------------------	----

SOUS-TITRE I

LES JURIDICTIONS ÉTATIQUES	21
----------------------------------	----

CHAPITRE I – LA STRUCTURE DES JURIDICTIONS	23
--	----

SECTION I

LES PRINCIPES	23
---------------------	----

SOUS-SECTION I

LA STRUCTURE DE L'ENSEMBLE	24
----------------------------------	----

§1 – LA HIÉRARCHIE OU STRUCTURE VERTICALE	24
---	----

A. Le double degré de juridiction	24
---	----

B. Les juges du fond et les juges du droit	27
--	----

§2 – L'ADÉQUATION OU STRUCTURE HORIZONTALE	28
--	----

A. La spécialisation des juridictions	29
---	----

1. Les juridictions civiles et les juridictions pénales	29
---	----

2. Les juridictions de droit commun et les juridictions d'exception	30
--	----

3. Les critères de compétence matérielle	30
--	----

B. La localisation des juridictions	32
---	----

1. La sédentarité	32
-------------------------	----

2. Les critères de compétence territoriale	33
--	----

SOUS-SECTION II

LA STRUCTURE INTERNE DES JURIDICTIONS	35
---	----

§1 – LE SIÈGE	36
A. Le caractère collégial	36
B. Le caractère professionnel	38
§2 – LE PARQUET	40
A. La composition du parquet	40
B. Le rôle du parquet	41
SECTION II	
LES DIFFÉRENTES JURIDICTIONS	42
SOUS-SECTION I	
LES JUGES DU FOND	43
§1 – LES JURIDICTIONS CIVILES	43
A. Les juridictions du premier degré	44
1. <i>Le tribunal de grande instance,</i> <i>juridiction de droit commun</i>	44
2. <i>Les juridictions d'exception</i>	47
a) Le tribunal d'instance	47
b) La juridiction de proximité	49
c) Le tribunal de commerce	52
d) Le conseil de prud'hommes	55
e) Le tribunal paritaire des baux ruraux	58
f) Les juridictions de Sécurité sociale	60
B. Les juridictions du second degré	62
1. <i>La cour d'appel</i>	62
2. <i>Les autres juridictions</i>	65
§2 – LES JURIDICTIONS PÉNALES	66
A. Les juridictions de droit commun	67
1. <i>Les juridictions d'instruction</i>	67
a) Les juridictions du premier degré	68
b) La chambre de l'instruction	69
2. <i>Les juridictions de jugement</i>	71
a) Les juridictions du premier degré	71
b) Les juridictions du second degré	77
B. Les juridictions d'exception	78

1. <i>Les juridictions pour mineurs</i>	78
a) Le juge des enfants	79
b) Le tribunal pour enfants	80
c) La cour d'assises des mineurs	80
d) Les juridictions d'appel	81
2. <i>Les juridictions militaires</i>	81
3. <i>Les juridictions politiques</i>	83
a) La Haute Cour de justice	83
b) La Cour de justice de la République	84
<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>LA COUR DE CASSATION</i>	
§1 – LA MISSION DE LA COUR DE CASSATION	87
A. En matière juridictionnelle	87
1. <i>Les missions communes</i>	87
2. <i>Les missions spécifiques à la matière pénale</i>	89
B. En matière non juridictionnelle	90
§2 – L'ORGANISATION DE LA COUR DE CASSATION	92
A. Les magistrats	92
B. Les formations	92
1. <i>Les formations juridictionnelles</i>	92
2. <i>Les formations non juridictionnelles</i>	97
§3 – LE MÉCANISME DU POURVOI	97
1. <i>La saisine de la Cour de cassation</i>	97
2. <i>Les différentes phases du pourvoi</i>	98
CHAPITRE II – LE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS	103
SECTION I	
LES PRINCIPES	
103	
<i>SOUS-SECTION I</i>	
<i>LES GARANTIES</i>	
104	
§1 – L'ACCÈS À LA JUSTICE	104
A. L'égalité	105

B. La gratuité	105
C. La continuité	107
§2 – L'INSTANCE	108
A. L'indépendance et l'impartialité du tribunal	109
B. La publicité	110
C. Le délai raisonnable	111
D. Le procès équitable	111
<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>LES SANCTIONS</i>	
	113
§1 – L'ACTION EN RESPONSABILITÉ	113
A. La responsabilité de l'État	114
1. <i>Le régime général</i>	114
2. <i>Les régimes spéciaux</i>	116
B. La responsabilité des magistrats	117
§2 – LA SAISINE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	118
SECTION II	
LES PERSONNES	
	119
<i>SOUS-SECTION I</i>	
<i>LE PERSONNEL DES JURIDICTIONS</i>	
	120
§1 – LES MAGISTRATS	120
A. Le Conseil supérieur de la magistrature	120
B. L'accès à la profession	121
C. Le statut des magistrats	123
1. <i>Les règles communes à l'ensemble des magistrats</i>	123
2. <i>Les règles propres aux magistrats du siège</i>	126
3. <i>Les règles propres aux magistrats du parquet</i>	127
§2 – LE PERSONNEL DES GREFFES	129
A. Composition	129
B. Attributions	130

	<i>Sous-section II</i>	
	<i>LES AUXILIAIRES DE JUSTICE</i>	131
§1 – LES AVOCATS		132
A. La profession d’avocat		132
B. Les fonctions de l’avocat		134
C. Le statut de l’avocat		135
§2 – LES OFFICIERS MINISTÉRIELS		137
A. Les avoués près les cours d’appel		137
B. Les avocats au Conseil d’État et à la Cour de cassation		138
C. Les huissiers de justice		139
SOUS-TITRE II		
LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES		140
CHAPITRE I – L’ARBITRAGE		141
SECTION I		
LA PROCÉDURE D’ARBITRAGE		142
SECTION II		
LES MÉRITES DE L’ARBITRAGE		144
CHAPITRE II – LA RÉOLUTION AMIABLE DES LITIGES		145
SECTION I		
LA TRANSACTION		148
SECTION II		
LA MÉDIATION		148
SECTION III		
LA CONCILIATION		150
Titre II		
L’ORDRE ADMINISTRATIF		153
SOUS-TITRE I		
LE CONSEIL D’ÉTAT		156

CHAPITRE I – LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D’ÉTAT	159
SECTION I	
LES ATTRIBUTIONS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET LÉGISLATIVE	159
SOUS-SECTION I	
<i>LES AVIS DU CONSEIL D’ÉTAT</i>	160
§1 – LES AVIS SUR LES PROJETS DE TEXTES	160
§2 – LES AVIS SUR LES DIFFICULTÉS S’ÉLEVANT EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE	162
SOUS-SECTION II	
<i>LES AUTRES ASPECTS DE LA FONCTION NON CONTENTIEUSE DU CONSEIL D’ÉTAT</i>	162
SECTION II	
LES ATTRIBUTIONS EN MATIÈRE CONTENTIEUSE	164
SOUS-SECTION I	
<i>LE CONSEIL D’ÉTAT, JUGE EN PREMIER ET DERNIER RESSORT</i>	165
SOUS-SECTION II	
<i>LE CONSEIL D’ÉTAT, JUGE D’APPEL</i>	166
SOUS-SECTION III	
<i>LE CONSEIL D’ÉTAT, JUGE DE CASSATION</i>	167
SECTION III	
<i>L’AVIS SUR UNE QUESTION DE DROIT</i>	168
CHAPITRE II – L’ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D’ÉTAT	171
SECTION I	
LES MEMBRES DU CONSEIL D’ÉTAT	171
SECTION II	
LES FORMATIONS DU CONSEIL D’ÉTAT	174
SOUS-SECTION I	
<i>LES FORMATIONS ADMINISTRATIVES</i>	174
§1 – LES SECTIONS ADMINISTRATIVES	175

§2 – L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	175
§3 – LA COMMISSION PERMANENTE	176
<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>LES FORMATIONS CONTENTIEUSES</i>	
§1 – LA SECTION DU CONTENTIEUX ET LES FORMATIONS DE JUGEMENT	178
§2 – LES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT	179
§3 – LES PRINCIPES APPLICABLES DEVANT LE JUGE	181
 SOUS-TITRE II	
LES JURIDICTIONS RELEVANT DU CONSEIL D’ÉTAT PAR LA VOIE DE L’APPEL OU DE LA CASSATION	
186	
 CHAPITRE I – LES JURIDICTIONS À COMPÉTENCE GÉNÉRALE ...	187
SECTION I	
LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS	
188	
<i>SOUS-SECTION I</i>	
<i>LES ATTRIBUTIONS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS</i>	
188	
§1 – LES ATTRIBUTIONS NON CONTENTIEUSES	188
§2 – LES ATTRIBUTIONS CONTENTIEUSES	189
<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>L’ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS</i>	
191	
§1 – L’ORGANISATION DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS	191
A. Les membres des tribunaux administratifs	191
B. Les formations	192
C. Les greffes	193
§2 – LE FONCTIONNEMENT DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS	193
SECTION II	
LES COURS ADMINISTRATIVES D’APPEL	
196	
<i>SOUS-SECTION I</i>	
<i>LES ATTRIBUTIONS DES COURS ADMINISTRATIVES D’APPEL</i>	
196	

	<i>Sous-section II</i>	
	<i>L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT</i>	
	<i>DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL</i>	198
§1 – L'ORGANISATION DES COURS		198
§2 – LE FONCTIONNEMENT DES COURS		199
CHAPITRE II – LES JURIDICTIONS À COMPÉTENCE SPÉCIALE		... 201
	SECTION I	
	LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	201
	<i>Sous-section I</i>	
	<i>LA COUR DES COMPTES</i>	202
§1 – LES ATTRIBUTIONS DE LA COUR		203
A. Les attributions juridictionnelles		203
1. <i>En premier et dernier ressort</i>		204
2. <i>En appel</i>		204
B. Les attributions non juridictionnelles		205
§2 – L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COUR		... 207
A. L'organisation de la Cour		207
1. <i>La composition de la Cour</i>		207
2. <i>Les formations</i>		209
B. Le fonctionnement de la Cour		210
1. <i>Le jugement des comptes</i>		211
2. <i>Le contrôle non juridictionnel</i>		213
	<i>Sous-section II</i>	
	<i>LA COUR DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE</i>	... 213
§1 – UNE JURIDICTION ÉTROITEMENT LIÉE		
À LA COUR DES COMPTES ET AU CONSEIL D'ÉTAT		213
§2 – DES ATTRIBUTIONS EXCLUSIVEMENT JURIDICTIONNELLES		... 215
A. La compétence de la Cour de discipline budgétaire		
et financière		215
B. La procédure		216

SECTION II	
LES AUTRES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES	217
SOUS-SECTION I	
LA NOTION DE JURIDICTION ADMINISTRATIVE	218
SOUS-SECTION II	
UNE GRANDE VARIÉTÉ D'INSTITUTIONS	219
§1 – EXEMPLES	220
A. Juridictions intervenant dans le domaine disciplinaire	220
B. Autres juridictions	221
§2 – PRINCIPES COMMUNS	222
Titre III	
LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL	224
CHAPITRE I – LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	
	225
SECTION I	
LES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	225
SOUS-SECTION I	
LA COMPOSITION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	226
SOUS-SECTION II	
LES OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	227
SECTION II	
LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ..	229
CHAPITRE II – LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	
	231
SECTION I	
LES ÉLECTIONS NATIONALES ET LE CONTRÔLE DES MANDATS NATIONAUX	232

	<i>SOUS-SECTION I</i>	
	<i>LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>	232
	<i>SOUS-SECTION II</i>	
	<i>LES PARLEMENTAIRES</i>	234
§1 – LES ÉLECTIONS		234
§2 – LE CONTRÔLE DU MANDAT PARLEMENTAIRE		235
	<i>SOUS-SECTION III</i>	
	<i>LE RÉFÉRENDUM</i>	236
	SECTION II	
	LA RÉPARTITION DES DOMAINES DE COMPÉTENCE	
	ENTRE LA LOI ET LE RÈGLEMENT	237
	<i>SOUS-SECTION I</i>	
	<i>L'ARTICLE 37, ALINÉA 2 DE LA CONSTITUTION</i>	237
	<i>SOUS-SECTION II</i>	
	<i>L'ARTICLE 41 DE LA CONSTITUTION</i>	238
	SECTION III	
	LE CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ	238
	<i>SOUS-SECTION I</i>	
	<i>LE CONTRÔLE OBLIGATOIRE</i>	239
	<i>SOUS-SECTION II</i>	
	<i>LE CONTRÔLE FACULTATIF</i>	239
§1 – LES LOIS ORDINAIRES		240
§2 – LES TRAITÉS		241

Seconde partie

LES INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES INTERNATIONALES

Titre I

LES JURIDICTIONS INTERNATIONALES LIÉES

À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

SOUS-TITRE I

LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

248

CHAPITRE I – L'ORGANISATION	
DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	249
SECTION I	
LA COMPOSITION	
DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	249
SECTION II	
LES FORMATIONS	
DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	251
CHAPITRE II – LES COMPÉTENCES	
DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	253
SECTION I	
LA COMPÉTENCE CONTENTIEUSE	253
SECTION II	
LA COMPÉTENCE CONSULTATIVE	
DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	255
SOUS-TITRE II	
LES JURIDICTIONS PÉNALES INTERNATIONALES	257
CHAPITRE I – LES TRIBUNAUX PÉNAUX INTERNATIONAUX	259
SECTION I	
L'ORGANISATION DES TRIBUNAUX PÉNAUX	
INTERNATIONAUX	260
SOUS-SECTION I	
LES JUGES	260
SOUS-SECTION II	
LES ORGANES DE LA JURIDICTION	261
SECTION II	
LA COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX PÉNAUX	
INTERNATIONAUX	262
SOUS-SECTION I	
L'ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX	
PÉNAUX INTERNATIONAUX	263

<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>LA PROCÉDURE</i>	265
CHAPITRE II – LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE	267
SECTION I	
L'ORGANISATION DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE	268
<i>SOUS-SECTION I</i>	
<i>LES JUGES</i>	268
<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>LES ORGANES DE LA COUR</i>	269
SECTION II	
LA COMPÉTENCE DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE	271
<i>SOUS-SECTION I</i>	
<i>L'ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE DE LA COUR</i>	271
<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>LA PROCÉDURE</i>	273
Titre II	
LES JURIDICTIONS EUROPÉENNES	275
SOUS-TITRE I	
LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	277
CHAPITRE I – L'ORGANISATION DE LA COUR EUROPÉENNE	
DES DROITS DE L'HOMME	279
CHAPITRE II – LES ATTRIBUTIONS DE LA COUR EUROPÉENNE	
DES DROITS DE L'HOMME	283
SECTION I	
UN RÔLE ESSENTIELLEMENT CONTENTIEUX	283
<i>SOUS-SECTION I</i>	
<i>LA SAISINE DE LA COUR: REQUÊTES ÉTATIQUES</i>	
<i>ET REQUÊTES INDIVIDUELLES</i>	284
<i>SOUS-SECTION II</i>	
<i>LA PROCÉDURE DEVANT LA COUR</i>	285

SECTION II	
UN RÔLE CONSULTATIF	288
 SOUS-TITRE II	
LES JURIDICTIONS COMMUNAUTAIRES	289
 CHAPITRE I – LA COUR DE JUSTICE	
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES	291
SECTION I	
L'ORGANISATION DE LA COUR DE JUSTICE	
DES COMMUNAUTÉS	292
SECTION II	
LES COMPÉTENCES DE LA COUR	294
SOUS-SECTION I	
LES COMPÉTENCES CONTENTIEUSES	294
§1 – LES PRINCIPAUX RECOURS DIRECTS	295
§2 – LES RENVOIS PRÉJUDICIELS	296
§3 – LES POURVOIS OU RÉEXAMENS	297
SOUS-SECTION II	
LA COMPÉTENCE CONSULTATIVE	298
 CHAPITRE II – LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE	
ET LE TRIBUNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE	
DE L'UNION EUROPÉENNE	299
SECTION I	
LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE	300
SOUS-SECTION I	
L'ORGANISATION DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE ..	300
SOUS-SECTION II	
DES COMPÉTENCES EXCLUSIVEMENT CONTENTIEUSES	301
SECTION II	
LE TRIBUNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE	302

INDEX ALPHABÉTIQUE	305
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	313